

# AVIS D'ENQUETE

La Municipalité de Renens, à teneur des dispositions de la Loi cantonale du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) et son règlement d'application du 19 septembre 1986 (RATC),

soumet à l'enquête publique la demande suivante :

Enquête N°	: 2018-42 du 25.08.2018 au 23.09.2018
Camac N°	: 178780
Parcelle (s) No(s)	: 1514
Coordonnées	: 1153830 / 2535010
Projet	: Demande d'autorisation préalable d'implantation pour la construction d'un bâtiment d'activités et d'un garage enterré
Situation	: Rue de Lausanne 62
Propriétaire(s)	: Orlati Real Estate SA
DDP	:
Auteur des plans	: Architram architecture et urbanisme SA
Demande dérogation	: Distance minimale à la parcelle voisine, art. 4 PEP "Au Closel - En Perrelet"

Les plans sont déposés au Centre technique communal (CTC), rue du Lac 14, où ils peuvent être consultés.

**Une séance d'information publique sera organisée le**

**mercredi 5 septembre 2018 de 17h00 à 19h00  
au Centre technique communal  
Rue du Lac 14 à Renens**



# COMMUNE DE RENENS

## PLAN DRESSE POUR ENQUETE D'IMPLANTATION

Coordonnées moyennes : 2'535'010 / 1'153'830 (MN95)

Altitude approx. : 420 m

Plan n° 30

Echelle 1 : 500

Etabli sur la base des données cadastrales  
Cotes et implantation fournies par l'architecte

**renaud burnand**

Géomètres officiels – Ingénieurs du génie rural EPF/SIA  
Ch. du Devin 51 – 1012 Lausanne – Tél. 021 321 38 80  
Email : info@renaud-burnand.ch – Fax. 021 321 38 89  
Site : www.renaud-burnand.ch

Le géomètre officiel :




Lausanne, le 17 mai 2018

### Propriété d'Orlati Real Estate S.A.

#### Parcelle 1514

Bâtiment commercial n° ECA 2137 810 m<sup>2</sup>

Jardin 4'078 m<sup>2</sup>

**Surface cadastrale totale : 4'888 m<sup>2</sup>**

#### Servitudes :

N° : 314'530 Ch. Passage pour tous véhicules  
N° : 442'920 Ch. Constructions : ancrages sub-horizontaux  
N° : 2006/3715 Ch. Usage d'une voie ferrée en faveur du DDP (254)

#### Charge foncière :

N° : 2006/4142 D. Exploitation : fourniture de chauffage et de froid, grev. DDP (254)

#### Dérogations :

- Distance minimale à la parcelle voisine, art. 4 PEP « Au Closel » - « En Perrelet »

#### Voisins :

Voir le plan de situation ci-contre

Zone(s) :	Zone industrielle, non contigu PEP « Au Closel » - « En Perrelet » n° P13
Secteur de protection des eaux :	üB
Degré de sensibilité au bruit :	III
Note au recensement architectural :	<b>ECA n° 2137 : 3</b>

#### La propriétaire :



#### Visa de la municipalité :

T. 6434

